

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 16 novembre 2023

Présents M. Jean-Paul PAVILLON et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Corinne PICARD (arrivée au point n°2) représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, Martine SCOTTO DI VETTIMO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absents excusés ayant donné pouvoir

M. Philippe LABORDERIE
Mme Christine CORBILLON
Mme Christelle TREHET-COLLET

Mme Edith CHOUTEAU
Mme Danielle LANGLOIS
Mme Monique LE BIHAN

Absent excusé

M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services, Ville des Ponts-de-Cé.

POINT N°15 – EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU PRÉSIDENT

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,
Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

Date	N° de Décision	Désignation
15/09/23	DP23_40	1 ère domiciliation
15/09/23	DP23_41	1 ère domiciliation
04/10/23	DP23_42	Renouvellement domiciliation
10/10/23	DP23_43	1 ère domiciliation
11/10/23	DP23_44	Renouvellement domiciliation
16/10/23	DP23_45	1 ère domiciliation
20/10/23	DP23_46	Renouvellement domiciliation
20/10/23	DP23_47	Renouvellement domiciliation
25/10/23	DP23_48	1 ère domiciliation

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

CCAS LES PONTS-DE-CÉ



Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20231116-AS-23-11-16-15-DE
Date de télétransmission : 21/11/2023
Date de réception préfecture : 21/11/2023